

Révision de la F-Gas : La pression l'emporte sur la raison.

Le Parlement Européen vote le texte de la commission ENVI sous la pression de son rapporteur qui utilise les arguments des lobbies du chauffage au gaz et au fuel.

Le parlement n'a pas saisi la main tendue de l'industrie et met en péril les objectifs environnementaux Européens.

L'ADC3R regrette profondément l'occasion manquée du parlement pour atteindre les objectifs Européens de Neutralité Carbone en rejetant aujourd'hui la large majorité des amendements proposés au vote dans la révision de la F-Gas.

Au lendemain de la session parlementaire, Laurent Guégan, président de l'ADC3R, a déclaré : « Nous sommes affligés du résultat de ce vote du Parlement Européen sur un texte de révision de la F-Gas irréaliste, improductif et antinomique avec les objectifs climatiques Européens aussi bien qu'en termes de capacité et de technologie. »

« Le parlement est resté sourd aux amendements pragmatiques qui auraient pu permettre l'atteinte des objectifs communs sur la révision du règlement Européen sur les gaz fluorés. »

« Ce texte va, non seulement, menacer les objectifs de REpowerEU en limitant le déploiement des pompes à chaleur, mais crée une obsolescence programmée des équipements existants dans la réfrigération, la climatisation et la pompe à chaleur qui va toucher inutilement tous les secteurs et plus particulièrement les secteurs du résidentiel, des PME et des petits commerces que sont, par exemple, les bars, les restaurants, les bouchers, les boulangers...

A l'heure où l'Europe met un cadre législatif contraignant sur la réparabilité et la disponibilité des pièces détachées pour éviter le changement des appareils, le parlement Européen vote un texte contraire qui va à l'encontre des objectifs d'économie circulaire. »

L'ADC3R représente les sociétés qui exercent cumulativement les activités de distribution, de conditionnement, de récupération et de retraitement de fluides frigorigènes en France. Nos membres sont également des acteurs majeurs en Europe.

Nous avons toujours été proactifs dans les différentes phases de cette substitution des fluides frigorigènes en veillant à promouvoir les actions les plus efficaces pour réduire les émissions directes et indirectes tout en ayant toujours comme préoccupation concomitante la sécurité des opérateurs et des utilisateurs.

A ce titre nos membres souhaitent exprimer leurs extrêmes inquiétudes quant à la mise en œuvre de ce règlement qui ne prend pas en compte la nécessité de formation des techniciens dans un secteur déjà en manque de main d'œuvre et qui met en péril la sécurité et l'efficacité énergétique de certains équipements.

« Nous avons été consternés d'entendre le rapporteur monsieur Bas Eickhout faire fi des positions de la force industrielle Européenne en matière de réfrigération et pompe à chaleur en affirmant que les groupes de pression seraient issus de société Américaine ou Japonaises : (...) *yes, you get a lot of lobby mills, but be aware most of those lobby mills are from American and Japanese companies* (...) » a ajouté Laurent Guégan.

Malgré tout, les échanges en plénière ont montré que certains messages clés du marché ont été entendus. Nous espérons que, le temps du trilogue, le conseil et les états membre puissent parvenir à un juste équilibre et revenir à un texte pragmatique en arrêtant de se baser sur les hypothèses erronées avancées jusqu'ici.



À propos de l'ADC3R :

L'ADC3R, créée en 2013, représente les intérêts des sociétés qui exercent cumulativement les activités de distribution, de conditionnement, de récupération et de retraitement de fluides frigorigènes en France. Nos membres sont également des acteurs majeurs en Europe. A ce titre, nous représentons plus de 400 points d'approvisionnement et 90% de la distribution des fluides frigorigènes naturels et synthétiques en France. Grâce à notre réseau industriel, nous assurons également la collecte et le traitement de tous les fluides frigorigènes fluorés et sommes donc un élément essentiel de la politique environnementale des fluides frigorigènes et les acteurs clés du processus de substitution des gaz à effet de serre chlorés puis fluorés avec la mise en œuvre des protocoles de Montréal et de Kyoto.

Nous avons toujours été proactifs dans les différentes phases de cette substitution, en veillant à promouvoir les actions les plus efficaces pour réduire les émissions tout en ayant toujours comme préoccupation concomitante la sécurité des opérateurs et des utilisateurs.

Ce rôle proactif est reconnu par divers organismes nationaux et internationaux.

Pour plus d'informations : www.adc3r.com